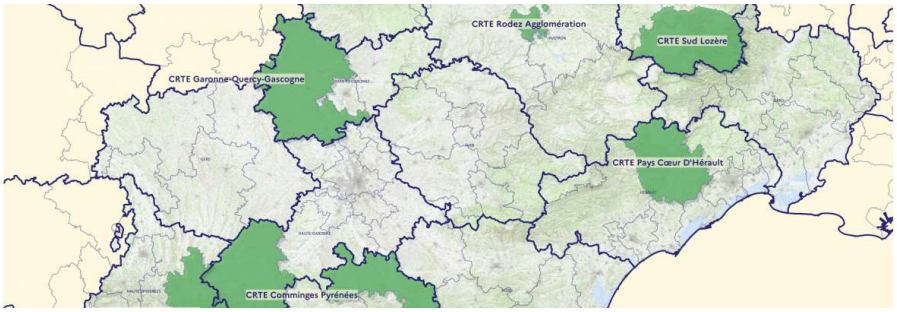
PROJET RÉFÉRENT

Accompagner les collectivités pour élaborer leur Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)



OBJET DE L'OPÉRATION

Les Contrats de Relance et de Transition Ecologique sont passés entre l'Etat, les collectivités et l'ensemble des acteurs locaux (entreprises, associations, habitants...) pour construire un projet de territoire fondé sur une triple ambition : la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale.
Lancés par le Gouvernement dans le cadre de France Relance, et mis en oeuvre par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), ces contrats, signés pour 6 ans, ont principalement vocation à fédérer localement les actions autour des transitions écologique, démographique, numérique, économique.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Au regard de la multiplicité des enjeux, les collectivités en charge de l'élaboration d'un CRTE ont besoin d'un accompagnement multi disciplinaire, pour faire le bilan des dispositifs contractuels et projets en cours, définir ou faire évoluer leur projet de territoire, et mobiliser les acteurs locaux, pour déployer à court terme les actions de relance économique, et engager des transformations plus profondes et de long terme.

LA RÉPONSE DU CEREMA

En Occitanie, le Cerema accompagne 8 territoires:

CONTACT

relation-clients-occitanie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Stratégies, résilience et projets de transition
- Aménagement durable : revitalisation et renouvellement urbain
- Participation citoyenne et association des parties prenantes
- Lutte contre l'artificialisation des sols et sobriété foncière
- Vélo, marche, accessibilité
- Transports collectifs, partagés et intermodalité
- Enjeux des politiques de mobilités
- Energies renouvelables terrestres et maritimes
- Aménager avec la biodiversité

- Pôle d’équilibre territorial et rural (PETR) Pays des Nestes (Pyrénées-Orientales, 33 000 hab., 136 communes sur 3 communautés de communes)
- PETR Comminges Pyrénées (Haute-Garonne, 77 500 hab., 235 communes sur 3 communautés de communes)
- PETR Ariège Pyrénées (Ariège, 122 600 hab., 237 communes sur 7 EPCI)
- PETR Garonne Quercy Gascogne (Tarn-et-Garonne, 130 000 hab. 139 communes, 6 communautés de communes)
- Communauté d’agglomération Rodez Agglomération (Aveyron, 56 000 hab. 8 communes)
- Communautés de communes Pyrénées Catalane et Pyrénées Cerdagne (Pyrénées Orientales, au total 14 700 hab. 38 communes)
- Communauté de communes Florac Sud Lozère (Lozère, 4 600 hab., 9 communes)
- Pays Coeur d’Hérault (Hérault, 68 000 hab., 77 communes)

Quel appui concret ?
20 jours d’un accompagnement défini avec la collectivité en fonction de ses besoins spécifiques, articulé autour de deux axes :

- appui relatif à la gouvernance, l’animation d’ateliers, l’élaboration du diagnostic, et à l’évaluation,
- focus thématique (ex mobilité, ...)

Des exemples concrets :

- PETR Pays des Nestes : appui à l’organisation de trois ateliers participatifs afin de disposer d’un diagnostic partagé, d’une vision commune sur les pistes envisages pour le futur contrat, et d’aborder la gouvernance de celui-ci.
- PETR Comminges Pyrénées : identification à travers des ateliers participatifs des actions existantes, analyse de celles-ci et propositions de complement, afin d’élaborer une stratégie plus complète.
- Communautés de communes Pyrénées Catalane et Pyrénées Cerdagne : appui thématique sur la mobilité durable et le développement des énergies renouvelables.
- Communauté de communes Florac Sud Lozère : diagnostic des enjeux de la transition écologique à partir des démarches en cours, et au travers d’ateliers collaboratifs thématiques sur la mobilité, l’énergie, les circuits courts alimentaires, le climat et l’économie circulaire.

LE CLIENT / PARTENAIRE

Ariège | Aveyron | Haute-Garonne | Hérault | Lozère | Hautes-Pyrénées | Pyrénées-Orientales | Tarn et Garonne

LE CALENDRIER

De mars à décembre 2021

PARTENAIRES

ANCT et les collectivités concernées

PILOTE DU PROJET

Quentin GAUTIER
Christophe SABOT - Directeur d'études développement des territoires - christophe.sabot@cerema.fr
Sylvain MICHELON - Chef de Groupe Aménagements Urbains - sylvain.michelon@cerema.fr